

Conditions générales de vente Festival Le Son Continu
--

L'association Le son continu (ci-après l'Organisateur) organise le festival Le son continu (ci-après le Festival) au sein duquel un salon de luthiers et fabricants d'instruments est présenté (ci-après le Salon) et sur lequel exposent des luthiers et fabricants d'instruments traditionnels (ci-après l'Exposant/les exposants).

L'Organisateur est une association de loi 1901 dont les coordonnées sont les suivantes :

- Numéro RNA : W363000596
- N° DE PARUTION AU JO : 20140009
- TITRE : LE SON CONTINU.
- OBJET : organiser, diffuser et promouvoir toutes actions culturelles et artistiques en faveur des musiques et danses traditionnelles et viser à encourager les échanges entre musiciens, fabricants d'instruments et publics.
- SIEGE SOCIAL : 134, rue Nationale, 36400 La Châtre
- DATE DE DECLARATION : Le 20 février 2014
- MAIL : lesoncontinu@gmail.com et luthiers.lesoncontinu@gmail.com

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Organisateur fournit à l'Exposant, qui lui en fait la demande via le site internet, d'un espace d'exposition (ci-après Stand), dans le cadre du Salon qui se tient au sein du Festival.

Les présentes Conditions générales sont complétées par un règlement relatif aux conditions matérielles des parties.

Les Conditions générales et ledit Règlement sont expressément agréés et acceptés par l'Exposant, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables à l'Organisateur, même s'il en a eu connaissance.

L'Organisateur fixe

- Les dates et lieu du Salon,
- Le prix des stands
- Les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions
- Les emplacements des stands
- Le stand dans lequel l'exposant pourra s'installer

Article 1 - Modalités d'inscription

Toute personne souhaitant exposer lors du Salon adresse une demande à l'Organisateur par courrier électronique à l'adresse mail : luthiers.lesoncontinu@gmail.com.

La validité de l'inscription de l'Exposant est soumise à l'acceptation expresse de l'Organisateur qui se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute demande d'inscription.

Seront rejetées par exemple, toute demande qui ne satisferait pas aux conditions contractuelles applicables, toute demande dépassant le nombre d'exposant possible lors du Salon ou ne répondant pas aux critères retenus par la commission lutherie de l'Organisateur.

La décision de l'Organisateur d'accepter ou refuser une demande sera notifiée par courrier électronique, aucune justification ne pourra être exigée.

L'Exposant faisant acte de candidature et dont la demande aura été validée par l'Organisateur sera invité à s'inscrire définitivement au Salon via un lien qui lui sera envoyé par courrier électronique. L'Exposant suivra ensuite les consignes d'enregistrement pour lui permettre de valider son inscription.

Article 2 - Modalités de paiement

Le prix de la mise à disposition du Stand à l'Exposant est communiqué à celui-ci lors de son inscription sur le site internet de l'Organisateur.

L'exposant s'acquittera du règlement de ce prix par paiement bancaire sur le site internet.

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de l'inscription sur le site.

L'accès au stand sera conditionné à ce règlement.

La facture sera disponible sur l'espace internet de l'exposant, elle sera libellée au nom indiqué sur l'espace d'inscription (aucune autre facture avec un libellé différent ne pourra être envoyée).

Article 3 - Conditions matérielles

L'Exposant s'engage à se conformer au règlement relatif aux conditions matérielles et l'Organisateur mettra tout en œuvre pour qu'il soit appliqué par l'ensemble des Exposants afin de permettre à l'ensemble des exposants une bonne jouissance des lieux et des conditions propices à son commerce.

L'Organisateur ne pourra néanmoins voir sa responsabilité engagée du fait de l'état des stands, de l'emplacement attribué, de l'aménagement naturel qui nuirait à l'aspect du Salon, des actes du voisinage ou des autres Exposants.

Article 4 - Responsabilité

La responsabilité de l'Organisateur ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'infraction constatée, vols, pertes ou dégradation subies par l'Exposant ou ses clients.

L'Exposant s'engage à respecter l'ensemble des dispositions légales et réglementaires applicables et notamment les règles commerciales, douanières et fiscales.

Il est seul et entièrement responsable de son activité et de ses produits auprès de ses clients.

Il s'engage à contracter une assurance garantissant sa responsabilité civile notamment pour tout dommage corporel ou matériel pouvant être causé à des tiers soit de leur propre fait ou par celui de ses accompagnateurs ou des personnes dont il est responsable.

Article 5 - Clause d'annulation et de remboursement

5.1 L'annulation de son inscription par l'Exposant, est possible jusqu'à 15 jours ouvrables avant la date du Salon. Dans ce cas, l'Organisateur aura le choix entre rembourser le prix payé lors de son inscription à l'Exposant ou de lui attribuer un avoir à valoir sur le Salon de l'année suivante.

Sauf en cas de force majeure, l'annulation de son inscription par l'Exposant moins de 15 jours ouvrables avant la date du Salon n'entraînera pas de remboursement du prix d'inscription par l'Organisateur qui conservera le prix.

5.2 En cas d'annulation ou de report du Salon par l'Organisateur, l'Exposant aura le choix entre le remboursement du prix payé lors de son inscription ou l'attribution d'un avoir valable sur le Salon de l'année suivante.

5.3 En cas de force majeure telle que définit par la jurisprudence subie par l'Exposant ou l'Organisateur, il est expressément convenu entre les parties que l'Exposant sera remboursé du prix de son inscription par l'Organisateur.

Article 6 - Protection des données

Les données personnelles recueillies auprès des Exposants font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'Organisateur. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes.

Le responsable du traitement des données est l'Organisateur. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'Organisateur par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation de l'Exposant soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la

législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'Organisateur s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable de l'Exposant, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime.

Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, l'Exposant en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données (par exemple, pour les États-Unis conformément à la décision d'adéquation de la Commission européenne du 10 juillet 2023 constatant que les États-Unis assurent un niveau de protection équivalent à celui de l'UE, adoption de clauses types de protection validées par la CNIL, adoption d'un code de conduite, obtention d'une certification CNIL, etc.) lui seront précisées.

Conformément à la réglementation applicable, l'Exposant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email suivante : lesoncontin@gmail.com. L'Exposant peut également accéder et modifier ces données via l'espace qui lui est attribué. En cas de réclamation, l'Exposant peut adresser une réclamation auprès de l'Organisateur.

Article 7 – Litiges

Ces conditions générales de vente sont soumises au droit français.

Tous les litiges auxquels le présent contrat et les accords qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au tribunal de CHÂTEAURoux.

<p>General Terms and Conditions of Sale Le Son Continu Festival</p>

The Le Son Continu association (hereinafter the Organiser) organises the Le Son Continu festival (hereinafter the Festival), which features a trade fair for luthiers and instrument makers (hereinafter the Trade Fair) and exhibits at which luthiers and traditional instrument makers (hereinafter the Exhibitor(s)).

The Organiser is an association under the French law of 1901 whose contact details are as follows:

- RNA number: W363000596
- Official Journal publication number: 20140009
- TITLE: LE SON CONTINU.
- PURPOSE: To organise, disseminate, and promote all cultural and artistic activities in support of traditional music and dance and to encourage exchanges between musicians, instrument makers, and the public. HEAD OFFICE: 134, rue Nationale, 36400 La Châtre
- DATE OF DECLARATION: February 20, 2014
- EMAIL: lesoncontinu@gmail.com and luthiers.lesoncontinu@gmail.com

These General Terms and Conditions define the conditions under which the Organiser provides the Exhibitor, who requests it via the website, with an exhibition space (hereinafter referred to as the Stand), as part of the trade fair held within the Festival.

These General Terms and Conditions are supplemented by regulations relating to the material conditions of the parties.

The General Terms and Conditions and the said Regulations are expressly agreed to and accepted by the Exhibitor, who declares and acknowledges having full knowledge of them and therefore waives the right to rely on any contradictory document, including, in particular, its own general purchasing conditions, which shall be unenforceable against the Organiser, even if it has been made aware of them.

The Organiser sets

- The dates and location of the trade fair,
- The prices of the stands
- The opening and closing dates for registration
- The locations of the stands
- The stand in which the exhibitor may set up shop
-

Article 1 - Registration Procedures

Anyone wishing to exhibit at the train fair should send a request to the Organiser by email to the following address: luthiers.lesoncontinu@gmail.com.

The validity of the Exhibitor's registration is subject to the express acceptance of the Organiser, who reserves the right to accept or reject any registration request.

For example, any request that does not meet the applicable contractual conditions, any request exceeding the maximum number of exhibitors allowed at the train fair, or any request that does not meet the criteria established by the Organiser's Lutherie Committee will be rejected.

The Organiser's decision to accept or reject an application will be notified by email; no justification may be required.

Exhibitors submitting an application and whose application has been validated by the Organiser will be invited to definitively register for the train fair via a link sent to them by email. The Exhibitor will then follow the registration instructions to confirm their registration.

Article 2 - Terms of payment

The price for providing the Stand to the Exhibitor will be communicated to them upon registration on the Organiser's website.

The Exhibitor will pay this sum by bank transfer on the website.

The money is payable directly, in full, on the day of registration via the website.

Access to the stand will be conditional upon this payment.

The invoice will be available on the Exhibitor's website and will be made out to the name indicated on the registration form (no other invoices with a different wording may be sent).

Article 3 - Physical Conditions

The Exhibitor undertakes to comply with the regulations relating to physical conditions, and the Organiser will make every effort to ensure that they are applied by all Exhibitors to ensure that all exhibitors have full enjoyment of the premises and the conditions conducive to their business.

The Organiser shall not, however, be held liable for the condition of the stands, the allocated location, the natural landscape that may harm the appearance of the trade fair, or for the actions of neighbours or other Exhibitors.

Article 4 – Liability

The Organiser's liability may only be incurred in the event of proven fault or negligence and is limited to direct damages, excluding any indirect damages of any kind.

The Organiser declines all liability in the event of any observed violation, theft, loss, or damage suffered by the Exhibitor or its customers.

The Exhibitor undertakes to comply with all applicable legal and regulatory provisions, including commercial, customs, and tax regulations.

The Exhibitor is solely and entirely responsible for its activities and products vis-à-vis its customers.

The Exhibitor undertakes to take out insurance covering its civil liability, in particular for any bodily injury or property damage that may be caused to third parties, whether caused by their own actions or by those accompanying them or persons for whom it is responsible.

Article 5 - Cancellation and Refund Clause

5.1 The Exhibitor may cancel its registration up to 15 business days before the date of the exhibition. In this case, the Organiser will have the option of refunding the Exhibitor the price paid upon registration or issuing a credit note to be used at the following year's exhibition.

Except in cases of force majeure, cancellation of registration by the Exhibitor less than 15 business days before the date of the Show will not result in a refund of the registration fee by the Organiser, who will retain the fee.

5.2 In the event of cancellation or postponement of the exhibition by the Organiser, the Exhibitor will have the choice between a refund of the registration fee paid or the allocation of a credit note valid for the following year's exhibition.

5.3 In the event of force majeure as defined by case law experienced by the Exhibitor or the Organiser, it is expressly agreed between the parties that the Exhibitor will be reimbursed for the registration fee by the Organiser.

Article 6 - Data Protection

The personal data collected from Exhibitors is subject to computer processing by the Organiser. It is recorded in its Customer database and is essential for processing the order. This information and personal data are also retained for security purposes and to comply with legal and regulatory obligations. Will it be kept for as long as necessary to fulfil orders.

The data controller is the Organiser. Access to personal data will be strictly limited to the controller's employees, authorised to process it by virtue of their duties. The

information collected may be shared with third parties contractually bound to the Organiser for the performance of subcontracted tasks, without the Exhibitor's authorisation being required.

In the performance of their services, third parties have only limited access to the data and are required to use it in accordance with the provisions of applicable legislation regarding personal data protection. Except in the cases set out above, the Organiser shall not sell, rent, transfer, or grant access to third parties to the data without the Exhibitor's prior consent, unless required to do so for a legitimate reason.

If the data is to be transferred outside the EU, the Exhibitor will be informed and the safeguards in place to secure the data (for example, for the United States in accordance with the European Commission's adequacy decision of July 10, 2023, noting that the United States provides a level of protection equivalent to that of the EU, adoption of standard protection clauses validated by the CNIL, adoption of a code of conduct, obtaining CNIL certification, etc.) will be specified. In accordance with applicable regulations, the Exhibitor has the right to access, rectify, erase, and transfer their personal data, as well as the right to object to the processing for legitimate reasons. These rights may be exercised by contacting the data controller at the following postal or email address: lesoncontinu@gmail.com. The Exhibitor may also access and modify this data via the space provided. In the event of a complaint, the Exhibitor may file a complaint with the Organiser.

Article 7 – Disputes

These general terms and conditions of sale are subject to French law.

All disputes arising from this contract and the agreements arising therefrom, concerning their validity, interpretation, execution, resolution, consequences, and follow-up, shall be submitted to the courts of Châteauroux.